INTERNATIONAL CREDIT MOBILITY

APPEL D'OFFRES D'OUVERTURE : CANDIDATURES au programme Erasmus+

Consortium AMIGO – AmbIente e GestãO

2020-1-PT01-KA107-078038

Institutions Nationales Partenaires*:* Instituto Politécnico de Tomar, Universidade de Aveiro, Universidade de Évora, Universidade de Lisboa e Universidade Nova de Lisboa

Qu'est-de que c'est le International Credit Mobility?

Depuis plus de 25 ans, l'Europe finance le programme Erasmus qui permet à plus de trois millions d'étudiants européens d'effectuer une partie de son parcours académique dans une autre institution d'enseignement supérieur en Europe. Le programme Erasmus+ continue à ouvrir ces opportunités à d'autres régions, en permettant la mobilité depuis et vers d'autres continents (parmi lesquels se trouvent les "pays programme" et les "pays partenaires").

Le programme Erasmus+ offre aussitôt la possibilité de mobilité aux étudiants, mais aussi au personnel (enseignant et non enseignant) pour apprendre, enseigner et/ou dispenser des formations dans des institutions d'enseignement supérieur (IES), dans des pays situés hors l'espace européen et vice-versa. Ces mobilités sont connues comme "**International Credit Mobility"** et il s'agit d'une activité appartenant à l'Action clé nº 1 – Mobilité du Programme Erasmus+.

Comment se candidater ?

La candidature est faite à l'adresse suivante https://siiue.uevora.pt/.

Le candidat doit d'abord s'inscrire auprès du système de la Université de Évora pour obtenir les identifications d'accès. Ensuite, en accédant à https://siiue.uevora.pt/ avec ces identifications, pouvez soumettre la candidature.

En cas de doute, contactez les services de mobilité de l'Université d'Évora: mobilidade@sac.uevora.pt

La documentation à joindre au formulaire de candidature est la suivante :

a) Étudiants:

- *Curriculum Vitae;*
- Copie du passeport ou du document d'identification nationale ;

- Lettre de motivation ;
- Lettres de recommandation (une, au moins);
- Diplômes ou certificats des titres d'études ;
- Historique académique (certificat des unités d'enseignement déjà achevées) ;
- Preuve de maîtrise du portugais et / ou de l'anglais et / ou de la langue du pays d'accueil. En cas de besoin, il se réserve le droit de demander ultérieurement une preuve de compétence dans l'une des langues mentionnées ;
- Certificats officiels de la situation socioéconomique (au cas où le candidat déclare avoir des difficultés économiques).

b) Personnel (enseignement et formation)

b1) Mobilités *incoming*, c-à-d, des pays tiers vers l'Université d' Évora:

- *Curriculum Vitae ;*
- Copie du passeport ou du document d'identification nationale ;
- Attestation de lien d'exclusivité à l'Université où le candidat exerce ses fonctions ;
- Lettre de motivation, laquelle devra inclure des aspects comme par exemple l'éventuelle expérience dans d'autres programmes de mobilité et justifier de quelle façon sa candidature bénéficiera ses travaux de recherche et de quelle manière pourra contribuer pour en améliorer le fonctionnement, dans son pays et son institution, soit au niveau des méthodologies d'enseignement et d'apprentissage, soit au niveau des méthodologies de recherche, de recherche commune, des procédures de gestion académique et de gestion administrative, soit encore au niveau de la garantie de qualité et de la coopération internationale.
- Diplômes ou certificats des titres d'études ;
- Preuve de maîtrise du portugais et / ou de l'anglais et / ou de la langue du pays d'accueil. En cas de besoin, il se réserve le droit de demander ultérieurement une preuve de compétence dans l'une des langues mentionnées ;
- Plan de travail, y compris un chronogramme.

b2) Mobilités *outgoing*, c-à-d., de l'Université d'Évora vers des pays tiers:

- *Curriculum vitae ;*
- Copie du passeport ou du document d'identification nationale ;

- Lettre de motivation, laquelle devra inclure des aspects comme par exemple l'éventuelle expérience dans d'autres programmes de mobilité et justifier de quelle façon sa candidature bénéficiera ses travaux de recherche et de quelle manière pourra contribuer pour en améliorer le fonctionnement, dans son pays et son institution, soit au niveau des méthodologies d'enseignement et d'apprentissage, soit des méthodologies de recherche, de recherche commune, des procédures de gestion académique et de gestion administrative, soit encore au niveau de la garantie de qualité et de la coopération internationale ;
- Attestation délivrée par le supérieur hiérarchique direct, en autorisant la réalisation de la mobilité, au cas où la bourse lui soit attribué ;
- Diplômes ou certificats de titres d'études ;
- Preuve de maîtrise du portugais et / ou de l'anglais et / ou de la langue du pays d'accueil. En cas de besoin, il se réserve le droit de demander ultérieurement une preuve de compétence dans l'une des langues mentionnées ;
- Plan de travail, y compris un chronogramme.

Période de candidature

La période de candidature ouvrira le **16 janvier 2023** et fermera le **28 février 2023** à 00h00 (heure portugaise). Les candidatures envoyées hors délai ou incomplètes ne seront pas prises.

En plus des bourses allouées à la coordination du projet (mobilité du personnel pour l'éducation: une subvention pour l'Angola; une subvention pour le Mozambique; une subvention pour le Cap-Vert; une subvention pour le S. Tome et Principe), un total de 34 bourses de mobilité sont disponibles, à savoir:

Bourses disponibles

Type de Mobilité	Université d'Origine	Université de Destination	Numéro de flux	Durée de chaque mobilité y compris les jours de voyage	Bourse pour participant (€)	Niveau
Mobilité de personnel pour l'enseignement	Université 8 mai 1945 Guelma – Algérie	Université d'Évora - Portugal	1	14 jours	2240	N/A
Mobilité de personnel pour la formation	Université d'Évora - Portugal	Université 8 mai 1945 Guelma – Algérie	1	14 jours	2520	N/A
Mobilité de personnel pour	Université de Tel Aviv -	Université d'Évora -	1	14 jours	2240	N/A

Type de Mobilité	Université d'Origine	Université de Destination	Numéro de flux	Durée de chaque mobilité y compris les jours de voyage	Bourse pour participant (€)	Niveau
la formation	Israël	Portugal				
Mobilité de personnel pour l'enseignement	Université d'Évora - Portugal	Université Chouaib Doukkali - Maroc	1	14 jours	2520	N/A
Mobilité de personnel pour l'enseignement	Université Chouaib Doukkali - Maroc	Université d'Évora - Portugal	1	14 jours	2240	N/A
Mobilité de personnel pour la formation	Université de Mohammed V - Maroc	Universidade de Évora - Portugal	1	14 jours	2240	N/A
Mobilité de personnel pour l'enseignement	Université de Birzeit - Palestine	Université d'Évora - Portugal	1	14 jours	2240	N/A
Mobilité de personnel pour l'enseignement	Université d'Évora - Portugal	Université de Birzeit - Palestine	1	14 jours	2520	N/A
Mobilité d'étudiants pour des études/stage	Université de Birzeit - Palestine	Université d'Évora - Portugal	1	3 mois	2550	N/A
Mobilité d'étudiants pour des études/stage	Université d'Évora - Portugal	Université de Jendouba - Tunisie	1	3 mois	2100	Étudiant au doctorat
Mobilité d'étudiants pour des études/stage	Université de Tirana - Albanie	Université d'Évora - Portugal	1	3 mois	2550	N/A

Voyage : Le projet finance pour chaque boursier, un voyage d'aller-retour selon le tableau suivant :

Algérie **<-->** Portugal	275€
Israel **<-->** Portugal	820€
Maroc **<-->** Portugal	275€
Palestine **<-->** Portugal	820€
Tunisie **<-->** Portugal	275€
Albanie **<-->** Portugal	360€

Critères de Sélection

Pour les étudiants:

Toutes les candidatures admises à être évaluées doivent être notées de 1% (minimum) à 100% (maximum) dans chacun des trois critères d'évaluation:

A. Mérite de la candidature;

B. Connaissance et intérêt pour la culture et / ou la langue du pays hôte;

C. Nombre de mobilités réalisées dans le cadre du projet AMIGO

Les candidats seront classés selon la moyenne pondérée du score obtenu dans les trois critères, selon la pondération relative suivante: 40 % du mérite du candidat (A); 20% connaissance et intérêt pour la culture et / ou la langue du pays d'accueil (B), 10% des mobilités réalisées, converties dans la formule suivante (C), converties dans la formule suivante:

$$Classement\ final = (0{,}40 \times A) + (0{,}20 \times C) + (0{,}10xD)$$

Les candidats dont la candidature est évaluée avec un classement final inférieur à 50% ne sont pas éligibles à la bourse.

Critère A – Le mérite de la candidature, sera évalué en fonction de deux sous-critères:

A1. Performance académique avec un poids relatif de **70%** dans le mérite du candidat. Le sous-critère de performance académique est calculé selon la classification finale indiquée dans le (s) certificat (s) académique (s) présenté (s) par le candidat (diplôme; Master / Master intégré).

A2. Lettre de motivation, avec un poids relatif de **30%** sur le mérite du candidat. Dans ce sous-critère, les raisons et l'intérêt de soumettre la candidature seront évalués

$$Critère\ A = (A1 \times 0.7) + (A2 \times 0.3)$$

Les candidats qui ont un degré d'incapacité, dûment prouvé, égal ou supérieur à 90%, bénéficieront d'une prime de 20% au critère A - Mérite du candidat. De même, les candidats ayant un degré de handicap, dûment prouvé, égal ou supérieur à 60% et inférieur à 90%, bénéficieront d'une prime à ce critère de 10%.

Critère B - connaissance et intérêt pour la culture et / ou la langue du pays hôte. Ce critère a un poids relatif de 10% et prend en compte l'intérêt du demandeur sur le pays d'accueil. Ce critère vise à évaluer l'intérêt du candidat pour le pays pour lequel il postule, valoriser la connaissance de la langue du pays d'accueil et / ou la connaissance de la langue étrangère principalement parlée dans ce pays.

Critère C - Nombre de mobilités réalisées. Les candidats n'ayant pas réalisé de mobilités seront encouragés, avec un supplément de 10% pour la première mobilité, diminuant proportionnellement la note de ce critère, en fonction du nombre de mobilités réalisées dans le cadre du projet AMIGO.

Pour le personnel (enseignement et formation):

Les candidatures seront classées de 1% (minimum) à 100% (maximum) dans chacun des trois critères d'évaluation:

A. Mérite de la candidature;

B. Mérite du programme de Travail;

C. Connaissance et intérêt pour la culture et / ou la langue du pays hôte;

D. Nombre de mobilités réalisées dans le cadre du projet AMIGO

Les candidats seront classés selon la moyenne pondérée du score obtenu dans les trois critères, selon la pondération relative suivante: 40% du mérite du candidat (A); 40% de mérite du programme de travail (B); 10% connaissance et intérêt pour la culture et / ou la langue du pays d'accueil (C), 10% des mobilités réalisées, (D), converties dans la formule suivante:

$$Classement\ final = (0.40 \times A) + (0.40 \times B) + (0.10 \times C) + (0.10 x D)$$

Les candidats dont la candidature est notée avec une note finale inférieure à 50% ne sont pas éligibles à l'octroi de bourses.

Critère A - Mérite du candidat, est évalué en fonction de deux sous-critères:

A1. Curriculum personnel (reflétant la carrière professionnelle, scientifique et universitaire, le cas échéant, en mettant l'accent sur l'expérience de la coopération internationale). Ce critère a un poids relatif de **60%** dans le mérite du demandeur;

A2. Lettre de motivation, avec un poids relatif de **20%** dans le mérite du demandeur. La classification de ce sous-critère doit tenir compte de l'identification claire des motifs du demandeur pour soumettre la demande.

A3. Travail/colaboration réalisé dans le cadre du Réseau d'études environnementales des pays de langue portugaise – REALP. Ce sous-critère a un poids relatif de **20** % dans le mérite de la candidature;

$$Critère\ A = (A1 \times 0.6) + (A2 \times 0.2) + (A3 \times 0.2)$$

Les candidats qui ont un degré d'incapacité, dûment prouvé, égal ou supérieur à 90%, bénéficieront d'une prime de 20% au critère A - Mérite du candidat. De même, les candidats ayant un degré de handicap, dûment prouvé, égal ou supérieur à 60% et inférieur à 90%, bénéficieront d'une prime à ce critère de 10%.

Critère B - Mérite du programme de travail. Le mérite du programme de travail a un poids relatif de **40%** et comprend les deux sous-critères avec des poids équivalents (50%):

B1 - Pertinence justifiée de l'objectif de mobilité;

B2 - Faisabilité du programme de travail

$$Critère\ B = (A1 \times 0.5) + (A2 \times 0.5)$$

Critère C - connaissance et intérêt pour la culture et / ou la langue du pays hôte. Ce critère a un poids relatif de **10%** et prend en compte l'intérêt du demandeur sur le pays d'accueil. Ce critère vise à évaluer l'intérêt du candidat pour le pays pour lequel il postule, valoriser la connaissance de la langue du pays d'accueil et / ou la connaissance de la langue étrangère principalement parlée dans ce pays.

Critère D - Nombre de mobilités réalisées. Les candidats n'ayant pas réalisé de mobilités seront encouragés, avec un supplément de **10%** pour la première mobilité, diminuant proportionnellement la note de ce critère, en fonction du nombre de mobilités réalisées dans le cadre du projet AMIGO

Domaines Scientifiques Éligibles

Le classement des candidats est prévu du 1er au 6 mars 2023 et la diffusion de les résultats final seront annoncés jusqu'au le 10 mars 2023.

Université	Coordinateur local	Contact
Université 8 mai 1945 Guelma - Argérie	Hamdi Rachid	rachidahl@yahoo.com
Université de Tel Aviv - Israel	Shira Betesh-Galili	acadaff@tauex.tau.ac.il leap@tauex.tau.ac.il
Université Chouaib Doukkali - Maroc	Abdelowahed hajjaji	hajjaji.a@ucd.ac.ma
Université Mohammed V - Maroc	Zeyneb Belganche	zeyneb.belganche@gmail.com
Université de Birzeit - Palestine	Amir khalil	amkhalil@birzeit.edu
Université de Jendouba - Tunisie	Chaabane Abbes	Chaabane.abbes@gmail.com
Université de Tirana - Albanie	Elton Skendaj Sajmir Beqiraj	iro@unitir.edu.al sajmir.beqiraj@fshn.edu.al